

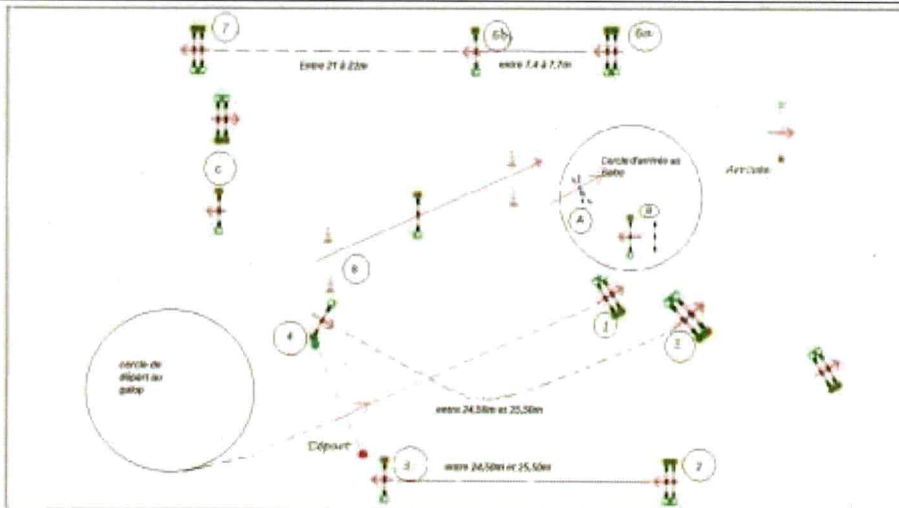
**VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION  
BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF - MENTION ACTIVITES EQUESTRES  
Test B2 : Saut d'obstacles**

Date : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
Candidat Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**Déroulement**

Le candidat, ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte. Embouchure et harnachement conformes au règlement de Saut d'obstacles de la FFE, éperons et cravache autorisés. Durée de 10 minutes maximum.

Cotes des obstacles (oxer : hauteur 1<sup>er</sup> plan x hauteurs 2<sup>ème</sup> plan x Largeur) :  
A : croisillon : 50cm / B : vertical à 70cm avec barre de réglage à 2,20m / C : vertical à 80cm et oser à 75cm x 80cm x 95cm  
Parcours : N°1 : 85cm / N°2 : 80 cm x 85 cm x 90 cm / N°3 : 95cm / N°4 à 8 verticaux : 105 cm, oxers à 100cm x 105cm largeur maxi : 110 cm



N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct Cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct Cheval (4)
1	Saut au trot sur le croisillon A, sans barre de réglage. 3 sauts maximum.	/1	/1	/1
2	Saut au trot sans étriers en équilibre sur le vertical B, avec barre de réglage. 3 sauts maximum.	/1	/1	/1
3	Sauts au galop sur le vertical et l'oxer C 3 sauts maximum au total.	/2	/2	/2
4	Parcours de 8 obstacles.	/4	/4	/4
5	Effectuer 2 passages sur la ligne 2-3 en variant le nombre de foulées d'un passage à l'autre.	/2	/2	/2
<b>Total par critère</b>		<b>/10</b>	<b>/10</b>	<b>/10</b>
<b>Total général</b>		<b>/30</b>		

- (1) Pour les exercices coefficient 1 : lorsque le critère est acquis : 1 point/ non acquis : 0 point  
Pour les exercices coefficient 2 : lorsque le critère est acquis : 2 points / partiellement acquis 1 point / non acquis : 0 point  
Pour l'exercice coefficient 4 : lorsque le critère est acquis : 4 points / partiellement acquis 3, 2 ou 1 points / non Acquis 0 point  
Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques :
- (2) Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, stabilité et solidité
- (3) Emploi des aides : indépendance et accord des aides, dosage et justesse des interventions, tracé, contact
- (4) Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution -qualité de l'allure (rythme, amplitude, équilibre) et des sauts

**Validation**

Pour valider le test le candidat doit obtenir un **total par critère égal ou supérieur à 5** et un **total général de 18/30**

Décision : VALIDÉ NON VALIDÉ

Signature des évaluateurs :

## Schéma à afficher

